

Fiche de Données de Sécurité

Schultz Engrais Pelouse 27-0-3



1. Identification

Nom du produit	Schultz Engrais Pelouse 27-0-3
Code du produit	1800761
Autres moyens d'identification	
Usage recommandé et restriction d'utilisation	Engrais pour pelouse.
Fabricant	Premier Tech Home & Garden Inc 1, avenue Premier Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6C1 CANADA Tél. (418) 863-7878 www.pthomeandgarden.com
Numéro de téléphone en cas d'urgence	1-800-268-2806

2. Identification des dangers

Résumé	Éviter le contact avec les yeux. Ne pas ingérer. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition cette FDS ou l'étiquette. Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus.
SIMDUT 2015/SGH/OSHA HCS 2012	
Non réglementé par le SIMDUT 2015	
P102 : Tenir hors de portée des enfants. P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.	

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	CAS	Teneur en % en masse
Urée	57-13-6	45 - 70 %
Carbonate de calcium naturel	1317-65-3	15 - 40 %
Chlorure de potassium	7447-40-7	3 - 7 %
Note: La plage de concentrations réelle des ingrédients est retenue en tant que secret industriel par le fabricant. Ce produit n'est pas réglementé par le SIMDUT 2015 (Règlement sur les produits dangereux) et par l'OSHA 29 CFR 1910.1200 (OSHA HCS 2012). Les composants non répertoriés ne sont pas dangereux ou sont inférieurs aux limites à déclarer.		

4. Premiers soins

Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie cutanée	Laver la peau à l'eau tiède et au savon doux. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie oculaire	Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Soulever les paupières pour rincer correctement. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.

Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR, sauf lorsque recommandé par du personnel médical. Si la victime est consciente rincer la bouche avec de l'eau et donner 1 à 2 verres d'eau. Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Autre	Aucune information supplémentaire.
Symptômes	Le contact direct peut causer une irritation temporaire des yeux.
Note au médecin	Appliquer un traitement symptomatique et de soutien.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser un agent extincteur approprié pour les feux environnants.
Dangers spécifiques du produit	Aucun danger répertorié.
Équipements de protection spéciaux	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).
Précautions spéciales pour les pompiers	Aucune information supplémentaire.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.
Précautions relatives à l'environnement	Aucun danger immédiat pour l'environnement.
Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage	Bien aérer l'endroit. Racler et pelleter le résidu puis le déposer dans un contenant approprié. Terminer le nettoyage en rinçant à l'eau la surface contaminée.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité	Utiliser dans un endroit bien aéré. Éviter le contact avec les yeux. Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus. Garder les contenants bien fermés entre les usages. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Bien se laver après la manipulation.
Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles	Conserver le contenant proprement étiqueté bien fermé dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la nourriture et de la boisson. Tenir à l'abri de l'humidité.
Température de stockage	<50°C (122°F)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Danger immédiat pour la vie ou la santé	Aucune valeur de DIVS n'est reportée.			
Urée	VEMP (8h)		10 mg/m ³	US AIHA
Carbonate de calcium naturel	VECD	Poussière totale	20 mg/m ³	BC
	VEMP (8h)	Poussière totale	10 mg/m ³	ACGIH , BC, ON, RSST
Contrôles d'ingénierie appropriés	Prévoir une ventilation mécanique (locale ou générale) suffisante afin de garder les concentrations de poussières sous leurs limites d'exposition respectives.			

Mesures de protection individuelle	
Yeux	En milieu de travail, porter des lunettes de protection avec écrans latéraux. Cependant, le port de lunette monocoque est recommandé si le produit est utilisé de manière à générer des niveaux élevés de poussières.
Mains	Non requis en usage normal. En cas de contact prolongé avec la peau porter des gants de néoprène ou de nitrile. Les gants jetables de nitrile peuvent aussi être utilisés. Cependant, jeter les après usage unique.
Peau	L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus. Porter des vêtements de travail normaux couvrant les bras et les jambes conformément aux directives de votre employeur. Au besoin, porter un tablier ou une combinaison de protection.
Voies respiratoires	Une protection respiratoire n'est pas requise en usage normal. Si les conditions dans les lieux de travail exigent le port d'un respirateur, il est nécessaire de suivre un programme de protection respiratoire. De plus, les appareils de protection respiratoire (APR) doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation et aux normes 29 CFR 1910.134 (OSHA), ANSI Z88.2 ou CSA Z 94.11 (Canada) et approuvés par NIOSH/MSHA.
Pieds	Non requis en usage normal.
 Lunettes de sécurité	

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Solide granuleux	Inflammabilité	Ininflammable
Couleur	Multicolore	Limite d'inflammabilité	S.O.
Odeur	Odeur alcaline	Point d'éclair	S.O.
Seuil olfactif	N.Dis.	Température d'auto-inflammation	S.O.
pH	>8	Sensibilité aux charges électrostatiques	Non
Point de fusion	N.Dis.	Sensibilité aux chocs et/ou à la friction	Non
Point de congélation	N.Dis.	Densité de vapeur	N.Dis. (Air = 1)
Point d'ébullition	N.Dis.	Densité relative	N.Dis. (Eau = 1)
Solubilité	Partiellement soluble dans l'eau.	Coefficient de partage n-octanol/eau	N.Dis.
Taux d'évaporation	S.O.	Température de décomposition	N.Dis.
Tension de vapeur	N.Dis.	Viscosité	S.O.
% en poids de volatilité	N.Dis.	Masse moléculaire	S.O.
COV (g/L)	0 g/L	% Volume volatil (COV)	0%
COV (lbs/gal)	0 lb/gal	% Poids volatil (COV)	0%
N.Dis.: Non disponible S.O.: Sans Objet N.Det.: Non déterminé N.Ét.: Non établi			

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune réactivité anticipée.
-------------------	------------------------------

Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Risque de réactions dangereuses (incluant les polymérisations)	Une réaction dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Tenir à l'abri de l'humidité.
Matériaux incompatibles	Les acides forts (comme l'acide chlorhydrique, l'acide sulfurique, l'acide phosphorique).
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition.

11. Données toxicologiques

Mesures numériques de la toxicité	Urée	Ingestion	8471 mg/kg	Rat	DL50
		Peau	>21000 mg/kg	Lapin	DL50
	Carbonate de calcium naturel	Ingestion	6450 mg/kg	Rat	DL50
	Chlorure de potassium	Ingestion	2600 mg/kg	Rat	DL50
			1500 mg/kg	Souris	DL50
		Peau	>2000 mg/kg	Lapin	DL50
Voies d'exposition probables	Peau, yeux, inhalation.				
Effets retardés, immédiats et chroniques	Voie oculaire	Le contact direct peut causer une irritation temporaire des yeux. Irritation/corrosion des yeux, Lapin (OCDE 405) : les tests effectués avec chaque ingrédient (>1%) de ce mélange ne sont pas irritants.			
	Voie cutanée	Le contact prolongé et répété peut causer un assèchement de la peau et une irritation. Irritation/corrosion de la peau, Lapin (OCDE 404) : les tests effectués avec chaque ingrédient (>1%) de ce mélange ne sont pas irritants.			
	Voie respiratoire	Les poussières peuvent irriter la gorge et le système respiratoire et provoquer une toux.			
	Voie orale	Aucun effet négatif attendu en petite quantité. Peut causer une perturbation gastrique.			
	Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas des sensibilisants cutanés ou respiratoires.			
	Classification CIRC / NTP	Nom chimique	CIRC NTP		
		Carbonate de calcium naturel	-	-	
		CIRC : 1- Cancérogène; 2A- Probablement cancérogène; 2B- Peut-être cancérogène. NTP : K- Reconnu comme étant cancérogène; R- Raisonnablement soupçonné comme étant cancérogène.			
	Cancérogénicité	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas classés comme cancérogènes par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.			
	Mutagène	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets mutagènes.			
	Toxicité sur la reproduction	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets sur la reproduction.			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Aucun organe cible n'a été répertorié.				
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Aucun organe cible n'a été répertorié.			
Effets d'interaction		Aucune information disponible.			

Autres informations	Aucune information supplémentaire.
----------------------------	------------------------------------

12. Données écologiques

Toxicité écologique	Poisson - Guppy - <i>Poecilia reticulata</i> (statique)	CL50	17500 mg/L; 96h (Urea, CAS no 57-13-6)
	Invertébré aquatique - Daphnie Magna (statique)	CE50	3910 mg/L; 48h (Urea, CAS no 57-13-6)
	Poisson - Pimephales Promelas (Vairon à grosse tête)	CL50	880 mg/L; 96h (CAS no 7447-40-7) OECD 203
	Invertébré aquatique - Daphnia magna (Grande Daphnie)	CE50	>440 mg/L; 48h (CAS no 7447-40-7) OECD 202
	Algue - <i>Desmodesmus subspicatus</i>	CE50	9.24 mg/L; 72h (CAS no 7447-40-7)
	Poisson - <i>Oncorhynchus mykiss</i> - Truite arc-en-ciel (semi-statique)	CL50	>100% saturation; 96 h (CAS no 1317-65-3)
	Invertébré aquatique - Daphnie Magna (immobilisation) - eau douce	CE50	>100% saturation; 48 h (CAS no 1317-65-3)
Persistance	Les composés persistent indéfiniment dans l'environnement ou s'intègrent aux systèmes biologiques.		
Dégradabilité	L'expression biodégradabilité, comme tel, ne s'applique pas aux composés inorganiques.		
Potentiel de bioaccumulation	Aucun potentiel de bioaccumulation.		
Mobilité dans le sol	Le produit est un mélange dont certains ingrédients ont une très grande mobilité dans le sol, alors que d'autres ingrédients ont une mobilité modérée dans le sol.		
Autres effets nocifs	Le produit n'appauvrit pas la couche d'ozone.		

13. Données sur l'élimination

Contenant	Important! Éviter la génération de déchets. Utiliser en entier. Les contenants vides peuvent être retraités (recyclés) partout où il y a un programme de récupération. Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale. Si nécessaire, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.
------------------	---

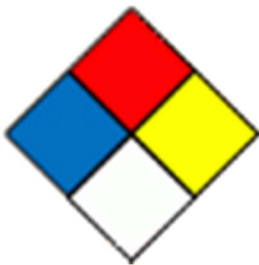


14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN N/A
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé par le TMD (Canada) et le 49 CFR DOT (USA).
Dangers environnementaux	Ce produit ne contient pas de polluant marin.
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Aucune information disponible.
TMD - Transport des marchandises dangereuses (Canada & US DOT)	
Classe(s) relative(s) au transport	Non réglementé
Groupe d'emballage	Non réglementé
Guide des mesures d'urgence 2020	
IMO/IMDG - Transport Maritime International	
Classification	Non réglementé

IATA - Association Aérienne internationale de Transport	
Classification	Non réglementé
La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. De plus, si une exemption domestique existe, il est de la responsabilité de l'expéditeur de définir l'application de celle-ci.	

15. Informations sur la réglementation

Autres réglementations	
	HMIS  NFPA 

16. Autres informations

Date (AAAA-MM-JJ)	Premier Tech Home & Garden Inc 2021-07-27
Version	01
Autres informations	RÉFÉRENCES : - Service du répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr - Haz-Map, Information on Hazardous Chemicals and Occupational Diseases, https://haz-map.com - The National Center for Biotechnology Information, National Institutes of Health (NIH), U.S. National Library of Medicine, https://pubchem.ncbi.nlm.nih.gov ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA: American Industrial Hygiene Association HMIS: Hazardous Materials Identification System NFPA: National Fire Protection Association OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA) NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health NTP: National Toxicology Program RSST: Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec) CIRC: Centre international de recherche sur le cancer DIVS: Danger immédiat pour la vie ou la santé SGH: Système général harmonisé SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail VECD: Valeur d'exposition de courte durée (15 min) VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée
Produit par 	Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni Système Préventis, ni le fournisseur susmentionné, ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

